

A l'Eure de Jouy



"A L'Eure de Jouy" n° 73 Septembre 2013

AGENCE POSTALE COMMUNALE

«Un service postal maintenu, mieux adapté et assuré par la commune à moindre coût»

Dans les premiers mois de l'année 2014, notre bureau de Poste fermera ses portes. Cette situation est à l'image de ce qui se passe dans de nombreux villages de France. En ce qui nous concerne, cette décision n'est pas nouvelle ; nous nous y sommes préparés depuis déjà plusieurs mois. La commune accueillera une Agence Postale Communale afin de garantir un service nécessaire à tous.

Comment cela va-t-il fonctionner ? Le personnel sera dorénavant communal, La Poste participera directement à son salaire à raison d'un mi-temps. C'est donc une mutualisation des moyens qui est mise en œuvre.

Les locaux actuels où le bureau de Poste est situé appartiennent à la commune et La Poste paye un loyer. Il nous appartient donc d'en assurer l'entretien et les charges de fonctionnement. Le conseil municipal en date du 3 juillet 2013 a donc décidé de vendre cette habitation qui par ailleurs nécessite d'importants travaux de réfection. L'Agence Postale Communale sera donc installée dans une partie de l'aile droite de la mairie, nécessitant des travaux d'aménagement à moindre coût. Rappelons qu'il y a peu, nous y abritons le siège de la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres et que des bureaux étaient restés vacants depuis la fusion avec Chartres Métropole. C'est donc une économie de moyens que nous réalisons en mutualisant les locaux, le personnel et les services pour les administrés.

Mais, au-delà de ces regroupements, nous comptons offrir à l'usager un service qu'il n'a plus aujourd'hui. L'ouverture de l'Agence Postale Communale sera mieux adaptée aux exigences des entreprises, commerçants, et bien évidemment aux particuliers. Son ouverture, par exemple le samedi matin, quelles que soient les périodes de l'année, ne posera plus aucun problème dans la mesure où elle est en adéquation avec les horaires d'ouverture de la mairie. Par ailleurs, les travaux réalisés durant l'été sur la place de l'Eglise et sur le parking de la mairie offrent un accès PMR (personne à mobilité réduite), ce qui n'était jusqu'alors pas le cas.

PM



- Page 2 - Agence Postale Communale
- Page 3 - Edito du Maire
- Page 4 - Inauguration du Complexe sportif
- Page 5 - Travaux Centre Bourg
- Pages 6-7 - Budget
- Pages 8-9 - Autour de l'école
- Pages 10-11 - Espace Musical de Jouy
- Page 12 - Tennis de table
- Page 13 - Athlétisme
- Page 14 - Bibliothèque
- Page 15 - Vidéo Surveillance / Subventions
- Page 16 - Vide-greniers
- Page 17 - 14 Juillet
- Page 18 - François et Jean-David Lochon
- Page 19 - Jean-Paul et Marise Hoyau
- Pages 20-21 - En bref
- Page 22 - Infos administratives
- Page 23 - Jouy Cap 60
- Page 24 - Sauvetage des crapauds
- Page 25 - Variétés Théâtre de Jouy
- Pages 26-27 - Histoire locale



www.jouy28.com



Impression : Topp Imprimerie
5 ZA Croix Saint-Mathieu - 28320 Gallardon
Tél. : 02 37 31 08 00 - Fax : 02 37 31 09 99

Direction de la publication : Christian PAUL-LOUBIERE
Conception : Corinne BERTHELOT, Pascal MARTIN
Ont participé à ce numéro : Jean-Jacques BERNARDIN, Jean-Paul BOURDILIAU,
Christelle BRAZY, Solange CHAVIGNY, Chantal CHEVALLIER, Marie-Claire LABOREY-
IMBERT, Brigitte MOREAU, Pascal MARTIN, Pascal PARENT, Christian PAUL-LOUBIERE.
Crédit photographique couverture : Pascal MARTIN.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



EDITO DU MAIRE



Edito



Chers amis de Jouy

Après des congés d'un été enfin radieux, la rentrée est là avec, à Jouy, un centre-bourg quasiment achevé. L'espace y est rendu aux piétons, depuis le pont sur l'Eure jusqu'à la rue de la Chapelle. Il est plus accessible et apaisé, tant pour les enfants et leurs parents que pour vous les seniors !

Le stationnement y est réglementé avec autant de places qu'auparavant. Il ne manque plus qu'à planter les arbres pour rendre à la place de l'Église son charme de toujours. Ces lieux seront sécurisés par la pose prochaine de caméras de vidéo protection.

Dès le début de l'année 2014, l'Agence Postale Communale offrira des services plus adaptés et maîtrisés en termes d'ouverture au sein de la mairie de façon à répondre aux attentes de tous nos habitants.

La rentrée c'est aussi celle des écoliers avec, dans leur école, une classe supplémentaire. C'est un signe de prospérité et de foi en l'avenir dans un village où la population scolaire n'a cessé de croître depuis des années. La réforme du rythme scolaire adoptée par seulement 4 000 communes en France malgré les incitations financières de l'Etat (50 euros par enfant pour une seule année) ne sera appliquée à Jouy qu'à la rentrée de 2014. Un tel changement d'organisation doit être réfléchi et se mesurer à l'aune des finances locales toujours plus difficiles à maîtriser dans le contexte de restrictions budgétaires que nous impose l'Etat. Il est essentiel que l'intérêt des enfants soit apprécié en priorité et que le temps précieux qui doit leur être consacré soit aménagé au mieux. Par ailleurs, une cohérence s'imposait en lien avec Chartres Métropole et les services périscolaires qu'elle offre à Jouy ; je pense aux transports des élèves et aux accueils de loisirs sans hébergement. Ces services doivent être pris en compte dans la réforme du temps scolaire décidée par le ministre de l'Education nationale.

L'activité économique demeure dynamique à Jouy. Preuve en est la pérennité de deux d'entre elles, l'une relevant de l'agriculture l'autre de l'artisanat. Pérennité assurée par la succession des enfants. Ce n'est pas une première à Jouy. On notera que, sans ces successions, certaines entités économiques viendraient à disparaître... Cette situation est révélatrice d'un attachement authentique à l'œuvre du père, souvent à celle de plusieurs générations d'une même famille, et à cette belle communauté d'hommes et de femmes que constitue notre village. On aime vivre ici, on veut y rester, y revenir et y créer une famille, tout simplement y conduire sa vie...

Cela fait chaud au cœur!

Bonne rentrée à tous

Votre maire, Christian PAUL-LOUBIERE

Sports

COMPLEXE SPORTIF

«Un équipement attendu par tous les sportifs»

Le complexe sportif Marcel Jardé a été inauguré le 18 mai dernier, en présence de M. Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, de M. Gérard Cornu, sénateur, de M^{me} Marie-Madeleine Mialot, vice-présidente du Conseil Régional, de M^{me} Elisabeth Fromont, vice-présidente du Conseil Général.

Dans son discours, Christian-Paul Loubière a rappelé qu'il s'agissait de l'illustration de la politique conduite par la nouvelle agglomération au profit, notamment, des 40 communes rurales ou périurbaines qui la composent. Utilisant une partie de l'ancien gymnase inauguré le 12 septembre 1987 par le maire de Jouy de l'époque, M. Pierre Lochon, l'ensemble a évolué sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres : pistes d'athlétisme en 2003, éclairage des terrains en 2007 et lancement du chantier d'agrandissement et de modernisation en novembre 2010.



Il a été repris par Chartres Métropole à partir du 1^{er} janvier 2011.

entre le Conseil Régional (contrat de pays 394 K€), le Conseil Général (CCDI : 150 K€) et l'ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (2.600 €) et l'agglomération pour le reste.

Les travaux ont duré deux ans et demi et comme ont pu le constater les nombreuses personnes présentes, le résultat, sous la maîtrise de Frédéric Gau, architecte, est une grande réussite. Durant cette période, les équipes des différentes disciplines sportives ont fait preuve de patience et de courage, avec des bâtiments cellulaires aménagés en vestiaires et salles de goûter pour les enfants. Aujourd'hui, ce lieu permet de promouvoir les activités sportives en milieu rural, de permettre aux plus jeunes comme aux vétérans de s'épanouir !

Car ce complexe est utilisé à plein temps du lundi au dimanche par un grand nombre d'associations sportives : football, athlétisme, judo, taekwondo, danse, tennis de table, tennis. Au

total, plus de 450 adhérents des différentes sections !

A cela, il convient d'ajouter les écoliers de Jouy et du regroupement pédagogique de Berchères-Saint-Germain et les enfants de l'accueil de loisirs communautaire de Jouy. Cet équipement flambant neuf, mutualisé entre les communes de Saint-Prest et de Jouy, est placé dorénavant sous la vigilance d'un gardien, M. François Fontelle. Comme pour garantir une forme de continuité, tisser un lien entre le passé et l'avenir, le nouveau complexe sportif a été baptisé du nom de Marcel JARDE, figure du monde sportif local.

La commune de Jouy et Chartres Métropole ont voulu, en effet, honorer sa mémoire en ce lieu où il a tant investi, bénévolement, de son temps et de son énergie au profit de la jeunesse. En conclusion de son discours, Christian-Paul Loubière a tenu à préciser «A travers lui, ce sont tous les bénévoles de nos associations d'hier et d'aujourd'hui auxquels je veux rendre un vibrant hommage. C'est pourquoi ce complexe portera désormais le nom de Marcel JARDE, un dirigeant d'association qui, comme beaucoup d'autres à Jouy, en Eure-et-Loir, en France, a donné passionnément pour les autres.

Je tenais à partager ce moment avec vous tous, et surtout avec M^{me} Denise JARDE, qui comme au temps de son mari, continue à œuvrer pour le football en Eure-et-Loir».

Marcel Jardé

En 1966, il a constitué, avec quelques passionnés, la 1^{ère} équipe de football au sein de l'Etoile Sportive Jouy Saint-Prest qui était en sommeil depuis l'après-guerre. Il devient président de la section football en 1973 ; il le restera jusqu'en 1986, exerçant aussi des fonctions de responsabilité au sein du district d'Eure-et-Loir.

Pendant toute cette période, il a donné l'impulsion nécessaire, avec les entraîneurs, afin que les équipes obtiennent des résultats remarquables à l'échelle des deux villages : champions d'Eure-et-Loir en 1976 et 1990 ; Coupe d'Eure-et-Loir en 1988.

Les cadets deviennent champions de France du Challenge de l'Offensive, gagnant 19 matchs sur 21 pendant la saison 89/90 !

Marcel JARDE a été titulaire de la médaille de la Jeunesse et des Sports, médaille de la Ligue du Centre et de celle de la Fédération Française de Football.

Quelques chiffres

Surface utile totale du complexe : 1530 m²
 Surface grande salle : 800 m²
 2 vestiaires arbitres, 2 vestiaires joueurs, club house, salle de musculation, locaux de rangement.
 Surface Dojo : 200 m²
 2 vestiaires, locaux de rangement
 Etage (Ascenseur accessibilité PMR)
 Logement de gardien (3 pièces) 80 m²
 Salle de réunion 26 m²

TRAVAUX CENTRE BOURG

Travaux

«Un cœur de village apaisé et attractif»



La seconde phase des travaux d'aménagement du centre bourg s'est déroulée cet été afin de gêner le moins possible riverains, commerçants et les abords de l'école.

La première étape a consisté à couper les tilleuls de la place, la plupart d'entre-eux étaient malades et il aurait fallu un jour ou l'autre continuer de les abattre. De nouveaux arbres seront prochainement plantés.

Il a ensuite fallu enlever les candélabres dont les sources de lumière seront remplacées par des dispositifs à led, plus performants et plus économiques.

L'éclairage de la façade de l'église, également prévu, a donné lieu à plusieurs essais. La géométrie de la place a été redessinée, privilégiant la sécurité de tous. Le centre devient intégralement une zone limitée à 30 km/h, les larges trottoirs permettent un déplacement beaucoup plus aisé pour les personnes âgées, les poussettes et landaus, deviennent enfin praticables pour les personnes à mobilité réduite. La surface nécessaire au déplacement du car de ramassage scolaire a été prise en compte afin que celui-ci ne soit plus gêné par les véhicules mal garés. Les places de stationnement, aussi nombreuses qu'avant, ont été mieux matérialisées.



Devant le café, un emplacement a été réservé à l'installation d'une belle terrasse, bientôt garnie de tables et de chaises par ses propriétaires.

Le parking de la mairie a été réduit afin de donner le maximum de place aux trottoirs et à la chaussée. L'esthétique a été privilégiée en surface, grâce à l'alternance de dalles de bordures, de pavés en résine et de béton désactivé.

Ce projet sur lequel nous avons communiqué en 2011 par la distribution d'un document de 4 pages, l'organisation d'une réunion publique, se terminera par une dernière tranche pendant l'été 2014, sur les places Saint-Georges et du 21 Octobre.

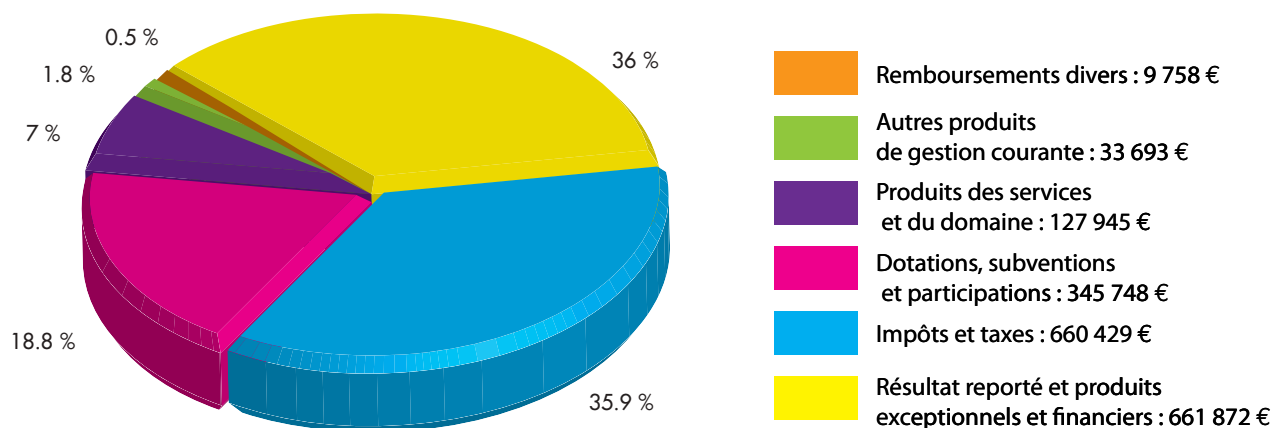
Notre maire déclarait en juin 2011 : "le centre de Jouy mérite mieux". C'est aujourd'hui une réalité.

PM

COMPTE ADMINISTRATIF

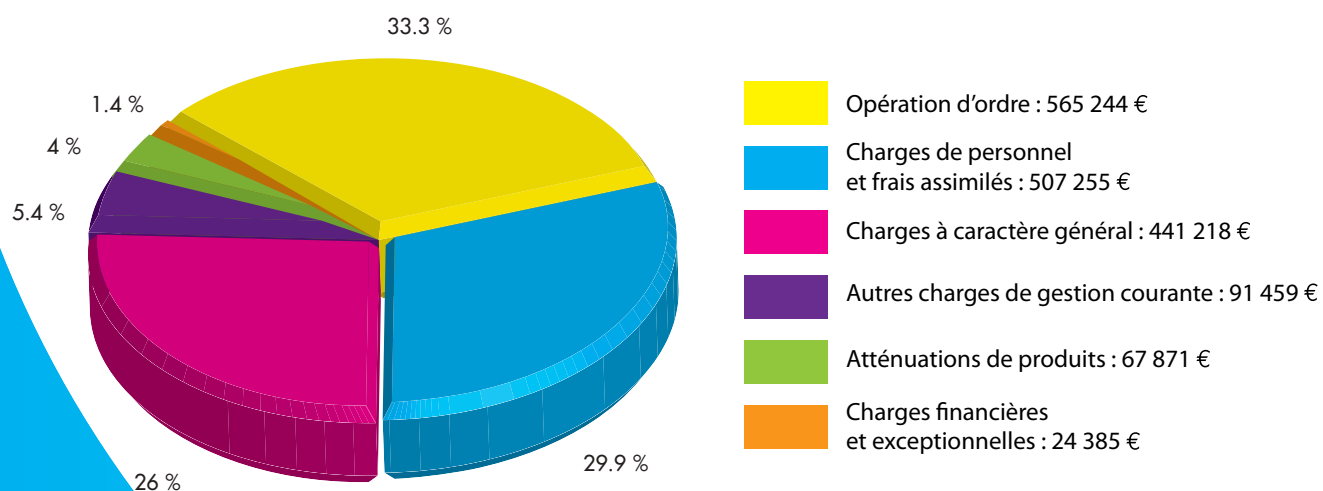
Recettes de fonctionnement compte administratif 2012

Total : 1 839 455 euros



Dépenses de fonctionnement compte administratif 2012

Total : 1 697 442 euros



Ces pages mettent en comparaison le compte administratif, qui vaut constat de l'exécution du budget 2012, et le budget voté par le conseil municipal pour l'année en cours.

Vous pourrez examiner de façon comparée l'évolution des finances de la commune en vous référant aux précédents bulletins...

Il faut retenir que la situation financière de Jouy est saine.

La charge des emprunts, propre aux choix des investissements opérés depuis quinze ans, au regard d'opportunités à saisir, de subventions octroyées, d'offres de prêts favorables et non toxiques¹ et de débudgétisation (l'ancien presbytère vendu à un bailleur social qui l'a transformé en cabinet médical) sera considérablement allégée dès 2018. Notre capacité d'autofinancement sera alors pleinement recouvrée.

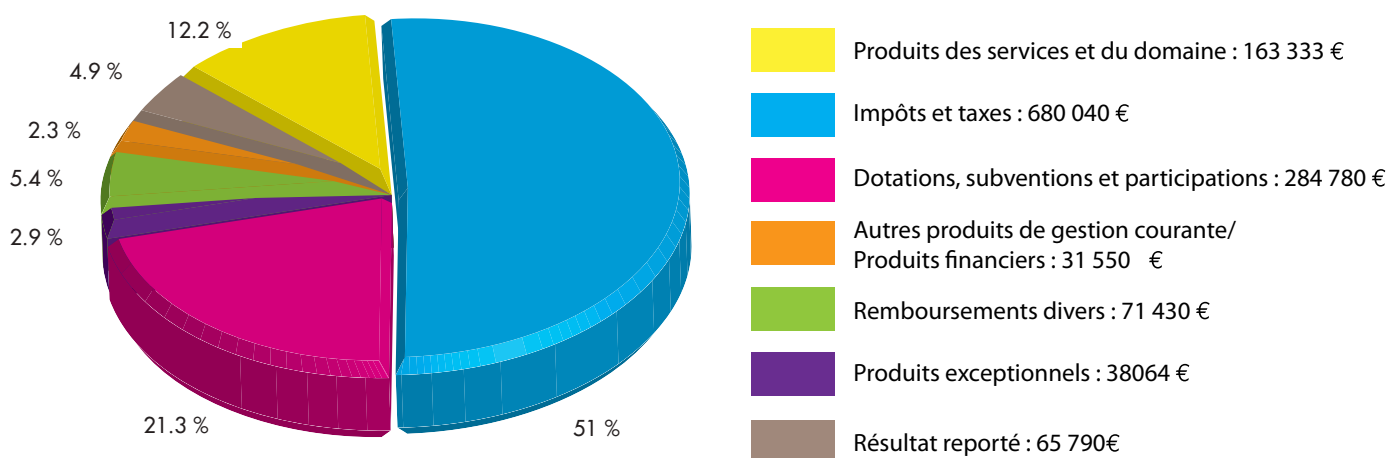
Par ailleurs nous maîtrisons la masse salariale en n'augmentant pas les effectifs des employés communaux et en recourant, autant que la loi l'autorise, à des emplois aidés par l'Etat. La seule création de poste récente concerne l'emploi d'un gardien rendu indispensable pour la bonne gestion du complexe sportif «Marcel JARDÉ». Il est, cependant, pris en charge par Chartres Métropole.

LE BUDGET PRINCIPAL

Finances

Recettes de fonctionnement budget 2013

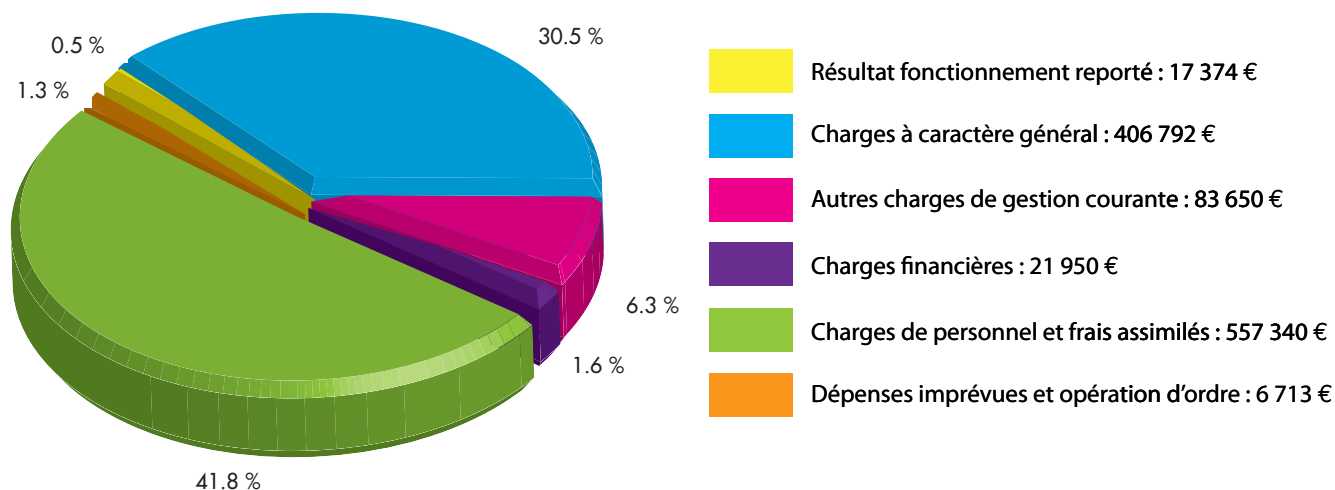
Total : 1 334 459 euros



Dépenses de fonctionnement budget 2013

Total : 1 093 459 euros

Auquel il faut ajouter 241 000 euros, soit 18.1% virés en budget d'équilibre à la section d'investissement



De même, les taux des impôts locaux des ménages (TF, TFNB et TH) n'ont été l'objet que de trois augmentations modérées en 18 ans. Il a toujours été estimé que la bonne gestion vaut mieux que le recours systématique à la fiscalité comme variable d'ajustement...

Enfin la maîtrise des dépenses de fonctionnement est plus que jamais impérative aujourd'hui alors que l'État, eu égard à la croissance du déficit et, mécaniquement, de l'endettement des administrations publiques, réduit considérablement les dotations versées aux communes. Nous y veillons avec une particulière acuité. Le soutien financier de l'agglomération, sous forme de dotation de solidarité et de fonds de concours, se substitue ainsi au désengagement progressif de l'État.

¹ Il s'agit notamment de la réfection de l'église, de la construction du restaurant scolaire et du musée, de l'aménagement du centre bourg, sans faire état de la station d'épuration et de la rénovation et l'extension de nos réseaux d'eau potable et d'assainissement qui relevaient de budgets annexes et d'autres financements, avant leur transmission à l'agglomération en 2013.

CHRISTIAN PAUL-LOUBIERE

AUTOUR DE L'ÉCOLE

DÉPART EN RETRAITE DE DOMINIQUE LECHAT



Bonne retraite Dominique ! Il est des personnes dont on a quelque regret à voir partir, Dominique Lechat est de celles-là. Après 8 années de bons et loyaux services dans notre école au poste d'ATSEM, elle vient de faire valoir ses droits à la retraite. L'acronyme ATSEM désigne un Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles qui est au centre de l'éveil de l'enfant en maternelle, il accompagne l'instituteur au quotidien en travaillant au plus près des enfants. Mais pour les petits, c'est bien plus que cela, c'est souvent la personne vers laquelle on va pour calmer ses petits «bobos», pour les petits accidents, et puis surtout celle qui sait faire patienter jusqu'à ce qu'il est coutume d'appeler «l'heure des mamans».

Le réconfort, l'écoute, la gentillesse et la disponibilité sont autant de qualités que Dominique a su faire partager durant ces années ; elle en a été grandement récompensée par l'affection que les enfants ont su lui témoigner en échange. Elle manquera certes aux enfants, mais également à ses deux collègues : Véronique Pira et Camille Giraud, avec lesquelles elle a travaillé en parfaite harmonie.

M^{me} Nathalie Montigny est de retour après un congé parental de 3 années, elle exercera à mi-temps en complément avec M^{me} Sheilla Rocquillet. Toutes seront à pied d'œuvre dès la rentrée pour accueillir, comme il se doit, les élèves de maternelle quand Dominique commencera une nouvelle vie que nous lui souhaitons des plus agréables.

Cette année, nous accueillons de nouvelles enseignantes et enregistrons plusieurs départs. M^{me} Agnès Chau, qui officiait en grande section, est mutée dans une école de Mainvilliers. Elle sera remplacée par M^{me} Emmanuelle Augas. M^{me} Sandrine Le Sciellour part et sera remplacée par M^{me} Isoline Petot. M. Eric Gaudichaud n'assure plus la décharge de M^{lle} Bernardi et sera également remplacé par une étudiante contractuelle. La nouvelle classe sera menée par M^{me} Marielle Morissonneau.

M^{me} Réjane Tropé sera à mi-temps, M^{me} Morissonneau sera à 75%, et un enseignant, la même personne, fera ces deux compléments. Souhaitons une bonne continuation professionnelle aux enseignants qui nous quittent et une agréable installation à ceux qui nous rejoignent.

PM

VOYAGE AU FUTUROSCOPE

Lorsqu'on demande aux élèves des classes de CM2 et de CM1 de citer un des moments forts de cette année scolaire, ils répondent sans hésiter : le voyage au Futuroscope. On les comprend... Ce parc destiné à l'image n'a cessé d'attirer des visiteurs depuis son ouverture. Il a su suivre et même devancer les mutations technologiques liées au domaine de l'image. Mais un voyage scolaire a aussi un but pédagogique, les enseignants ont travaillé sur les techniques de la photographie.

Pour les enfants des deux classes, la technique des anaglyphes n'a plus de secret. En effet, Hélène Mauri, étudiante en Master II à l'ENS Louis Lumière, est venue leur en faire une démonstration. Au moyen d'un dispositif aussi simple qu'ingénieux, les enfants ont réalisé des images en 3D (il faut dire en relief ou en stéréoscopie). A partir de cartes postales anciennes de la commune, ils ont tenté de retrouver le cadrage et le point de vue de la photo originale et ont ensuite reproduit l'image en relief. En classe, à l'aide d'un petit traitement informatique, de lunettes munies de filtres rouge et cyan, les élèves ont vu apparaître les rues de Jouy en relief. Attention, M. Cameron, la concurrence arrive...

PM



AUTOUR DE L'ÉCOLE

Scolaire

RENTRÉE SCOLAIRE 2014 : UNE CLASSE DE PLUS !

Les effectifs de notre école sont croissants. On comptera 215 élèves en 2013 (au moment de la rédaction du bulletin d'informations municipales). Nous avons eu le plaisir d'apprendre, en cours d'année, l'ouverture d'une nouvelle classe pour cette rentrée scolaire.

Nous pouvons nous en féliciter car c'est toujours un signe de «bonne santé», non seulement pour une école mais également pour une commune, qui assure ainsi un équilibre démographique stable entre les différentes composantes de la population.

Effectifs des élèves par niveau :

PS : 18 - MS : 27 - GS : 31

CP : 22 - CE1 : 34 - CE2 : 27 - CM1 : 28 - CM2 : 28

Au total 215 élèves.

Les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 seront des cours simples, les autres seront des cours doubles (PS/MS, MS/GS, GS/MS et CE1/CE2).

RYTHMES SCOLAIRES

Quoi de plus louable que de vouloir donner la meilleure formation possible à nos enfants ? La réforme des rythmes scolaires est censée s'inscrire dans cette démarche. Elle repose sur le constat suivant : la France est le pays où la journée scolaire est la plus longue ; a contrario, le nombre de jours travaillés est le plus faible. Des études ont montré qu'il existe un seuil au-delà duquel l'enfant perd en grande partie sa concentration. Résoudre l'équation paraît donc simple : en diminuant le temps de travail en classe et en augmentant le nombre de jours de présence, l'enfant tend vers une meilleure efficacité. Les nouvelles dispositions légales prévoient donc 9 demi-journées de présence à l'école, les journées ne doivent pas excéder 5h30 maximum entrecoupées par une pause méridienne d'au moins 1h30.

Elles pouvaient être appliquées dès la rentrée 2013 ou faire l'objet d'une dérogation pour 2014. En concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, nous avons décidé de ne pas appliquer ce nouveau mode de fonctionnement dès la prochaine rentrée, renonçant pourtant à l'incitation faite par le gouvernement de recevoir 50 € par enfant scolarisé.

Pourquoi ce choix ? Le temps libéré chaque jour doit permettre à l'élève de se consacrer à des activités culturelles, sportives, éducatives et rentre dans le cadre d'un projet éducatif de territoire. Si nous souhaitons mettre en place ces structures, et ce n'est pas une obligation, leurs organisations nous incombent directement. Nous souhaitons non seulement nous donner le temps de la réflexion afin de les rendre compatibles avec les 45 minutes dégagées chaque jour (cf. encadré) mais également en discuter avec les différents partenaires pédagogiques et associatifs. Cette réforme a indubitablement des incidences financières en ce qui concerne le village. Cette problématique ne nous est pas propre, elle concerne toutes les communes, c'est pourquoi différentes solutions sont à l'étude avec le comité de pilotage enfance-jeunesse de Chartres Métropole. Dans l'hypothèse où ces activités ne pourront matériellement pas concerner tous les enfants en même temps, il faudra vraisemblablement modifier les horaires de la garderie périscolaire pour permettre leur accueil. Le mercredi, un ramassage de car sera nécessaire, ce qui entraînera aussi un coût supplémentaire. Au cours du premier trimestre de cette année, les parents des élèves de notre école recevront un questionnaire à remplir concernant tous ces aspects. Ce dernier demeurera très important afin de mieux connaître les besoins et trouver les meilleures solutions à mettre en place. Cette réforme est, de toute évidence, le premier maillon qui vise à modifier et à améliorer notre système éducatif. A Jouy, nous avons souhaité ne pas confondre vitesse et précipitation et nous donner les moyens de proposer les solutions les plus réalistes possibles au cours de l'année qui vient, dans un large souci de concertation.

En voulant donner à l'enfant les meilleures conditions d'apprentissage, nous ne devons pas perdre de vue que cela ne servira à rien de diminuer le temps de présence en classe journalier devant les enseignants, qui restent, qu'on le veuille ou non, les personnes les plus habilitées à transmettre la connaissance, si cela n'est pas mis à profit pour enrichir sa curiosité, son épanouissement, ses aptitudes créatrices.

Une question reste en suspens : les petites communes en ont-elles vraiment les moyens ?

Pascal MARTIN, Adjoint chargé des Affaires Scolaires

Horaires

Les horaires que nous appliquerons vraisemblablement à la rentrée 2014 sont ceux préconisés par le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale en date du 11 février 2013. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h. Mercredi : de 8h45 à 11h45. L'aménagement du temps extrascolaire sera soumis à la réflexion de la commission des affaires scolaires dès cette fin d'année.

Musique

ESPACE MUSICAL

* Saison musicale 2012/2013

Samedi 17 novembre 2012 :

"Soirée Cabaret" - Moulin de Lambouray

Sandra et Eric Bouville Quartet, accordéon, guitare, basse, batterie et chant

C'est avec joie que nous avons accueilli pour la seconde fois Sandra et Eric Bouville au Moulin de Lambouray en soirée Cabaret. Chacune de leurs prestations remporte un vif succès auprès du public, ravi de les revoir régulièrement. D'ailleurs, Eric se sent "chez lui", il a joué les prolongations tard dans la soirée pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Rappelons qu'Eric, accordéoniste, compositeur-interprète, a été champion de France en 87, du monde en 88, médaille d'or de la Sacem en 89. Il sait nous faire apprécier les multiples facettes de l'accordéon, en passant par le classique, le jazz et la chanson française. N'oublions pas le charme de Sandra qui nous enchante avec la reprise des standards de la chanson française. Cette fois, Sandra nous a fait découvrir un nouveau répertoire et son premier CD. Ils étaient accompagnés par l'orchestre d'Eric Bouville. Soirée exceptionnelle comme toujours ! Nous les retrouverons l'année prochaine avec un nouveau répertoire et la sortie d'un DVD Live.



Samedi 2 février 2013 - 19 h 30

«Grande Soirée Années 70»

Salle des fêtes de Jouy, avec orchestre, repas dansant

Le temps d'une soirée et nous voilà 30 ans en arrière... Les nostalgiques des "années 70" étaient bien au rendez-vous. Certains avaient ressorti les pantalons à pattes d'éph, d'autres les paillettes, avec comme fil conducteur les airs les plus connus interprétés par l'orchestre de Patrick Hoarau.

Samedi 23 mars 2013, 20 h 30, Moulin de Lambouray,
"Soirée Cabaret : Jazz sous les tropiques",

Concert dans le cadre du 19^e festival Jazz de Mars
avec Karaïb Son

"Karaïb Son" nous a enchanté par son répertoire varié et rythmé, à l'atmosphère exotique et festive. En passant par les Antilles, Cuba, la Jamaïque et le Brésil, toutes les couleurs, les senteurs tropicales étaient représentées avec un répertoire typique de ces pays et de grands standards de jazz. Dépaysement assuré !



Mercredi 1^{er} mai 2013, salle des fêtes de Jouy : Concert gratuit des élèves

Concert annuel où chacun peut constater des progrès réalisés par les élèves. Chaque élève a interprété individuellement un morceau au piano et à l'accordéon. C'est une motivation pour les élèves, contents de "monter sur scène" ! Surtout les petits qui, ravis, demandent : "Quand le prochain concert ?". Rendez-vous est pris, 2 concerts auront lieu pour les élèves à la rentrée prochaine.

Il faut aussi noter le travail effectué par les musiciens de l'orchestre de l'EMJ, composé d'élèves et d'adultes musiciens qui ont un grand plaisir à jouer ensemble et à se retrouver tous les 15 jours pour les répétitions. Le concert fut un réel succès par le choix des morceaux et la qualité de l'interprétation.

Avis aux musiciens amateurs de Jouy qui désirent se joindre au groupe !

Et pour clore agréablement cette journée, un cocktail fut offert aux membres de l'association.

DE JOUY

Musique

Samedi 29 juin 2013, à 11 h 00 :
Concert de fin d'année, cour de la mairie à Jouy

Malgré un temps incertain, l'Espace Musical de Jouy a fait sa "Fête de la Musique" dans la cour de la mairie, comme tous les ans depuis 2011.

Une heure de concert non stop avec des airs populaires en passant par Starmania, Just a Gigolo, Oui je l'adore, Carmen, Georgia, New York, Sur un marché persan...

Le cocktail maison fut offert dans le jardin de la mairie à toutes les personnes présentes. Un moment fort agréable, apprécié par tous.



* Rendez-vous musicaux pour 2013-2014 :

Judi 17 octobre 2013 : Assemblée générale. Attention, la date a été avancée d'une semaine à cause des vacances scolaires.

Samedi 23 novembre 2013 : «Soirée cabaret», Moulin de Lambouray :
DOR, "deux voix envoûtantes pour un voyage au coeur des Balkans".



Avis aux amateurs de musique de l'Est, ces deux chanteuses vont vous ensorceler ! Venues d'une région roumanophone du Nord de la Serbie, les deux soeurs Alina et Mirela chantent depuis leur plus jeune âge en roumain et en serbe. Ambiance orientale de Bosnie (influence ottomane) ou rythmes de Voïvodine (influence austro-hongroise au Nord de la Serbie), fêtes de Roumanie, rythmes serbes, ou encore chants polyphoniques traditionnels, la richesse de la musique des Balkans laisse rêveur...

Passionnés de musique balkanique, les quatre musiciens (violin, accordéon, guitare et contrebasse) se sont mis au service de ces chansons, du côté acoustique et des traditions, en ajoutant parfois une petite touche originale et une guitare manouche... Le groupe s'est amusé à reprendre "La Javanaise" en l'arrangeant version balkanique ! Les Balkans sont bien là !

Dimanche 24 novembre 2013 : Moulin de Lambouray, concert gratuit des élèves et 15^e anniversaire

Premier rendez-vous de la rentrée pour les élèves avec une première audition au Moulin de Lambouray. Participation de l'orchestre de l'Espace Musical de Jouy. Nous soufflerons ensemble les 15 bougies de l'EMJ. Entrées sur invitation.

Samedi 29 mars 2014 : Concert "Jazz de Mars" - Moulin de Lambouray.

Dimanche 18 mai 2014, salle des fêtes de Jouy : Concert gratuit des élèves

Samedi 5 juillet 2014, à 11 h 00 : Concert de fin d'année, cour de la mairie à Jouy

* Enseignement musical :

L'Espace Musical de Jouy est ouvert à tous, enfants et adultes, avec un enseignement varié : accordéon, piano et solfège en cours particuliers.

* Renseignements et inscriptions :

Espace Musical de Jouy, 30 rue du Boutaux-Anglois, 28300 Jouy - 06 13 11 43 45 ou 02 37 36 14 60.

Brigitte MOREAU.

**Retrouvez toute l'actualité musicale de l'Espace Musical de JOUY sur :
<http://espace-musical.perso.sfr.fr>**

TENNIS DE TABLE

ES JOUY / SAINT-PREST

Le tennis de table est un sport qui se pratique pour la détente et/ou la compétition. Le tennis de table est un sport individuel et/ou collectif. Quelque soit votre choix, nous vous attendons.

Résultats saison 2012-2013 :

Champion départemental D3 et vice-champion départemental D2. Ces deux équipes ont brillamment représenté nos couleurs et nos communes de Jouy et de St-Prest. Non seulement elles terminent premières de leur poule et de leur division, mais elles se sont aussi qualifiées pour la finale des titres. En effet, samedi 4 mai, à la salle Roskopf de Chartres, elles ont toutes les deux gagné leur demi-finale respective et ont ainsi participé aux finales.

Ces deux équipes accéderont l'année prochaine en division supérieure. Nos deux autres équipes inscrites ont elles aussi fait valoir leurs atouts.

Compétition :

4 équipes au minimum seront engagées, dont une en D1, une en D3, et deux en D4. Nous proposons des compétitions en équipes (4 personnes) et individuelles. Vous pourrez participer aussi à des tournois et autres.

Loisirs :

Pour le plaisir ou la compétition sans enjeu, venez nous rejoindre. Venez faire un essai seul(e), en famille ou avec des ami(e)s.

Inscription :

Le début des inscriptions s'est fait dès le vendredi 30 août au Complexe sportif de Jouy, surtout si vous souhaitez intégrer ou créer une équipe. Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année, il faut un certificat médical, avec la mention "apte à la pratique du tennis de table en compétition", même pour les loisirs. Le bordereau de licence devra être rempli et le chèque établi à l'ordre du club.

Entraînement :

Pour la nouvelle saison, nous bénéficierons de créneaux supplémentaires. Nous pourrions ainsi vous proposer :

- Lundi 17 h 00-18 h 45 (entraînement)
- Mardi soir à partir de 21 h 15 (entraînement)
- Mercredi soir à partir de 20 h 30 (entraînement)
- Jeudi 17 h 00-19 h 00 (entraînement)
- Vendredi soir à partir de 20 h 15 (compétition et entraînement)

Renseignements :

Sur place, pendant les entraînements, ou contactez !

- Denis GERAULT, 06.06.44.17.04 geraultdenis@orange.fr
- Daniel REBIFFE 06.11.97.49.79 d.rebiffe@gmail.com
- Pascal PARENT 02.37.22.39.36 parent.pascal@orange.fr



**Sportivement vôtre,
Pascal PARENT**

Nos deux équipes championnes

ATHLÉTISME

Sports

ES JOUY/SAINT-PREST

La saison hivernale nous avait rempli de satisfaction. La saison estivale est encore meilleure. Il est impossible de citer tout le monde ; avec 24 podiums aux championnats départementaux dont 14 titres de champions, 7 podiums aux régionaux dont 3 titres et 9 podiums aux interrégionaux dont 3 titres également, la moisson de médailles a particulièrement été bonne cette année.

Ces résultats sont confirmés par la 3^e place tenue actuellement par le club dans le classement départemental. Derrière l'ACLAM (regroupement de Lucé, Mainvilliers et Chartres, l'OC Châteaudun et devant Maintenon, les deux clubs de Dreux, Epernon, Nogent-le-Rotrou et Luisant.



Cerise sur le gâteau, le club est cette année encore représenté au plus haut niveau. Pour la troisième année consécutive, il a été représenté aux Pointes d'Or minimes à La Roche-sur-Yon qui regroupe les 100 meilleurs athlètes français de la catégorie minimes. Philippe Anaclet obtient une excellente place de 21^e en réalisant 6''24 au 50 m., 6,19 m. en longueur et 12,45 m. au triple saut, améliorant à cette occasion son record du triathlon. Des performances qui parleront d'elles-mêmes pour les connaisseurs de l'athlétisme.

En cadet, Pierrick Loir était qualifié pour les championnats de France à Dijon ; il avait même sa sélection dans 3 courses (au 400 m., au 800 m. et au 1500 m.). Mais il a encore fait mieux en obtenant **sa première sélection en équipe de France pour participer aux FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse Européenne).**

Il a gagné sa place au 800 m. en étant le 1^{er} cadet 1^{er} année lors de la course de sélection à Gagny dans l'excellent temps de 1'52''10, pulvérisant de 3'' son record personnel et battant à cette occasion le record d'Eure-et-Loir que détenait son frère J.-Baptiste. Il aborde ainsi le haut niveau en côtoyant les meilleurs athlètes européens de sa génération ; la route est encore longue avant d'atteindre le meilleur niveau international dans les grandes catégories.

Voilà 2 sportifs qui montrent qu'au sein de notre petit club, les athlètes peuvent figurer parmi l'élite nationale et exprimer leurs qualités. Un bel exemple pour tous et une satisfaction pour les entraîneurs et dirigeants.

Dès septembre, tous ceux et celles qui désirent pratiquer le cross et l'athlétisme peuvent nous rejoindre au stade de Jouy à l'occasion des entraînements les mardis et vendredis, de 18 h. à 19 h 30 et les samedis, de 14 h 30 à 17 h 30.

Inscriptions (à partir de 8 ans) et renseignements en début ou en fin d'entraînement.



Jean-Jacques BERNARDIN

Malgré une blessure qui l'a handicapé pour cette compétition, Pierrick Monte sur la 3^e marche du podium du 800 m. cadet. Une médaille obtenue pour sa 1^{re} sélection en équipe de France !

La montée du drapeau français lors de la cérémonie de remise de médaille restera pour lui et ses supporters sur place, un grand souvenir.

C'est un événement pour Jouy : 2^e sélectionné pour l'ES Jouy-St-Prest en équipe de France et 1^{re} médaille pour l'ES Jouy-St-Prest dans une compétition internationale.



STAGE DE FOOT

Pour la treizième année, la section football de ES Jouy-Saint-Prest a organisé un stage pour les licenciés du club âgés de 8 à 13 ans. Vingt et un garçons et sept filles étaient réunis autour d'Alexandre Monnier, de Jérémy Barny et de Sophie Jalenques.

Le programme de ce stage avait aussi pour objet de faire découvrir d'autres sports comme l'athlétisme, le tennis de table, le bowling, l'escalade, le golf, la natation, le base-ball, l'accrobranche, le handball. Une visite de la caserne des pompiers a même été organisée. Le clou de la semaine, sans nul doute, a été la rencontre PSG-Nice au Parc des Princes.

Culture

BIBLIOTHÈQUE

L a bibliothèque de Jouy est un lieu de convivialité de notre village ! Nous sommes là pour parler, écouter les suggestions, conseiller les indécis. Le choix est varié, beaucoup de nouveautés choisies parmi les auteurs connus, mais nous essayons également de découvrir des écrivains dont on ne parle pas.

Vous qui n'avez pas encore franchi la porte, n'hésitez plus !

La bibliothèque de Jouy est ouverte à tous les Joviens ainsi qu'aux lecteurs "hors commune". Parlez-en autour de vous !

Horaires : lundi de 16 h 30 à 18 h, mercredi et samedi de 11 h à 12 h.

Tarifs pour une année et pour 4 livres à chaque visite : 4,50 euros pour les enfants jusqu'à 18 ans, 7,50 euros pour les adultes, 9,50 euros pour les adultes hors commune.

Nous offrons 1 AN GRATUIT POUR LES ENFANTS ENTRANT EN CP.

Si les horaires ne vous conviennent pas, contactez la responsable Solange CHAVIGNY au 02 37 22 21 01.



Voici une liste résumée des nouveautés disponibles :

- La liste de mes envies de Grégoire DELACOURT
- Un violon sur la mer de Gilbert BORDES
- Le temps, le temps de Martin SUTER
- Et puis, Paulette... de Barbara Constantinem
- Quand Dieu était un lapin de Sarah WINMAN
- Arab Jazz de Karim MISKE
- La dernière trace de Charlotte LINK
- Soeurs de sang de Dominique SYLVAIN
- Un sentiment plus fort que la peur de Marc LEVY
- ... et beaucoup, beaucoup d'autres à consulter sur place !
- Les Lisières de Olivier ADAM
- Nous étions faits pour être heureux de Véronique OLMI
- Certaines n'avaient jamais vu la mer de Julie OTSUKA
- La vérité sur l'affaire Harry Quebert de Joël DICKER
- Le confident de Hélène Gremillon
- Cadres noirs de Pierre LEMAITRE
- Henri IV et la France réconciliée de Gonzague St Brice
- Léviatemp de Maxime CHATTAM

Au fur et à mesure des achats effectués dans l'année, nous établissons une liste complète que vous pourrez consulter sur le site internet de Jouy !

Pour les enfants, impossible de faire une liste. Le choix est important dans tous les domaines. Ils savent ce qu'ils veulent et fouillent dans les rayons pour trouver selon leurs goûts et leurs envies : albums, BD (plus de 600), documentaires ou livres pour s'amuser...

Solange CHAVIGNY



Coup de coeur de la bibliothécaire :

"L'île des oubliés" de Victoria HISLOP

"Les apparences" de Gillian FLYNN

VIDÉO SURVEILLANCE

Culture

En avril 2012, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) a pris la décision de créer une commission en charge de la vidéo surveillance. Co-pilotée par notre maire Christian Paul-Loubière, en tant que premier vice-président de Chartres Métropole, et par le Colonel Bruno Arviset, commandant le Groupement de Gendarmerie départemental. La finalité de cet outil est non seulement de protéger les zones d'activités, les axes routiers structurants (les pénétrantes et quelques axes secondaires), mais aussi les centre-villes et les centre-bourgs.

Notre commune est concernée : par décision du conseil municipal du 2 juillet 2012, elle s'est portée candidate. Plusieurs caméras seront prochainement posées, deux d'entre-elles ont été intégralement payées par l'agglomération, elles seront situées sur les axes pénétrants, à savoir avenue des Parigaudes et avenue de la Gare, les autres, subventionnées à hauteur de 75%, seront installées sur la place de l'Eglise et en d'autres lieux stratégiques..

Installer des caméras de surveillance sur notre commune ne laisse personne indifférent... Pour les uns, tout doit être fait afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique face à la progression de certaines formes de délinquance, pour les autres, l'image de «Big Brothers» de George Orwell oblige à se réfugier derrière une certaine éthique. La technologie utilisée pourrait finalement rassurer tout le monde. Il s'agit d'un système de vidéo-protection en suivi différé. C'est-à-dire que les images sont enregistrées sur un serveur, conservées 15 jours et utilisées UNIQUEMENT sur réquisition de l'autorité judiciaire.

PM

SUBVENTIONS

Par délibération du conseil municipal du 10 juin 2013, la commune a accordé aux associations les subventions suivantes :

FNACA : 80 €	Foot : 3.200 €	La Ligue contre le Cancer : 80 €
Comité des fêtes : 4.800 €	Athlétisme : 3.000 €	Les Restaurants du Coeur : 50 €
Judo : 900 €	Tennis de table : 500 €	Les Blouses Roses : 60 €
Coopérative scolaire : 2.500 €	Club des Anciens : 600 €	Paralysés de France : 30 €
Bibliothèque : 950 €	Tennis : 500 €	Association départementale éducative du Tribunal pour enfants d'Eure-et-Loir : 30 €
Sport Détente Loisirs : 500 €	Tir à l'arc : 300 €	Sous-total subventions : 22.530 €.
Croix-Rouge : 90 €	Amis du musée + comité de rédacteur histoire de Jouy : 300 €	Budget 2013 : 23.000 €.
Prévention routière : 80 €	Espace Musical : 1.400 €	Subventions accordées pour 2013 : 22.530 €. Reste disponible : 470 €.
Amicale des pompiers (repas de la Ste Barbe) : 1.500 €	La Boule Jovienne : 400 €	
Association des parents d'élèves : 350 €	Les Loisirs Créatifs : 50 €	
Théâtre : 200 €	Le Don du Sang : 80 €	

Au cours de la séance, le maire a tenu à apporter des précisions quant au versement des subventions aux associations.

- Conformément à la législation, les subventions versées aux associations sont soumises à un contrôle par la commune. S'agissant des fonds publics, le maire est responsable de leur affectation.

- Par ailleurs, lors du vote du budget 2013, les crédits ont été ouverts à l'article 6574 pour un montant global de 23.000 euros, la ventilation des subventions accordées aux associations ne pouvant se faire qu'à réception d'éléments financiers, notamment bilan financier et budget prévisionnel.

- C'est donc au vu des documents qui ont été transmis (résultats de l'année passée et comptes prévisionnels pour 2013), que la commission s'est réunie et a étudié la répartition de l'enveloppe budgétaire en fonction des besoins de chaque association.

Le maire a ensuite soumis au conseil municipal les propositions de la commission qui, à l'unanimité, a accordé les subventions.

Il a rappelé sa volonté de continuer à soutenir les associations, tout en attendant de chacun qu'il prenne conscience des restrictions budgétaires qui s'imposent à tous.

Concert à l'église de Jouy

Le samedi 30 novembre 2013, à 20 h 30, dans le cadre des Scènes Euréliennes :

Quatuor Eole de l'association Les Cuivres dans le Vent



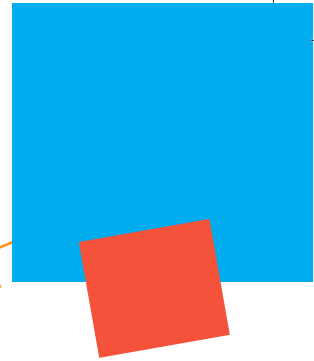
APRÈS LA PLUIE...

VIDE-GRENIERS ET 14 JUILLET EN IMAGES...





... LE BEAU TEMPS !



DE PÈRE EN FILS...

QUOI de plus naturel que de vouloir transmettre son entreprise à ses descendants, la filiation renforce une forme de continuité du travail accompli et assure un sentiment de pérennité. Autrefois, dans bien des cas, la question ne se posait même pas. Après la Révolution française, lorsque les notions de patrimoine et de propriété se sont adressées à tous, c'est l'héritage des biens qui obligeait, de fait, à reprendre l'affaire léguée. Cela a été particulièrement le cas dans le monde rural. Mais depuis quelques décennies, cette pratique se perd, la conjoncture n'étant pas nécessairement favorable. Par ailleurs, on n'a plus forcément envie de faire le même métier que ses parents. Ces deux successions n'étaient pas programmées. Elles ont certes pu se réaliser car le savoir-faire était compatible entre les générations, mais aussi parce que le destin l'a voulu ainsi. Cela se passe à Jouy...

FRANÇOIS ET JEAN-DAVID LOCHON



1950. Initialement, elle était située au Pont de l'Eure.

PM : François, as-tu augmenté la surface de production par rapport à ce que ton père t'avait laissé ?

FL : Oui, je l'ai doublé, je cultive environ 160 hectares de céréales. En fait, j'ai aussi repris l'exploitation de deux de mes oncles.

PM : Jean-David, quelle est ta formation ?

Jean-David Lochon : Mon parcours est agricole. J'ai commencé par un BEP au Lycée Agricole de Nermont à Châteaudun, puis un brevet de Technicien Agricole au lycée de la Saussaye à Sours et enfin un BTS agricole avec une option commerciale dans le domaine des fruits et légumes. J'ai ensuite fait une année sur Niort en commerce international avec une année en Espagne puis un stage de 6 mois en Israël. J'ai aujourd'hui 42 ans.

PM : Etait-ce une nécessité de le faire à l'étranger ?

JDL : Non, pas du tout, mais c'est un choix qui anticipait mon goût pour les voyages. J'ai commencé mon expérience dans le sud de la France au sein de la grande distribution en gestion d'achats.

PM : Cela a duré combien de temps ?

JDL : Deux ans et demi. J'ai alors été embauché par un producteur de melons installé en Touraine. J'ai d'abord travaillé en tant que technicien et ensuite je suis parti produire du melon au Panama puis en Espagne. Ensuite, Carrefour m'a contacté pour me proposer un poste à Valencia en Espagne, que j'ai accepté. Je m'occupais d'approvisionner toutes les plateformes du groupe en agrumes, melons et pastèques. Mais après deux années, avec mon épouse Nathalie, nous avons décidé de rentrer en France. Nous nous sommes alors installés près d'Angers où j'ai travaillé chez un important distributeur de pommes-poires du Val de Loire.

PM : J'ai cru comprendre que tu produisais aussi des plantes médicinales.

JDL : Oui, en effet, en Anjou justement, nous avons acheté une maison d'habitation sur les bords de Loire avec du terrain et c'est comme cela que je me suis remis à la production. j'ai fait de la plante médicinale mais cela ne s'est pas déroulé comme espéré. Papa s'approchant de l'âge de la retraite, nous avons commencé à réfléchir à l'éventuelle reprise de l'exploitation.

PM : C'est à ce moment là que le retour de Jean-David à Jouy s'est décidé ?

FL : En effet, m'approchant de l'âge de la retraite, il fallait préparer ce retour.

JDL : Je me disais aussi que mon projet de plantes médicinales pourrait tout à fait être poursuivi en Eure-et-Loir. De retour ici, nous avons donc fait des essais sur une petite parcelle avec de la bourrache.

PM : Dans quel domaine est utilisée cette plante ?

JDL : Dans le domaine de la cosmétique. C'est une plante à fleur bleue dont on extrait une huile. Cette huile possède un pourcentage élevé d'acides gras qui jouent naturellement sur l'élasticité de la peau. C'est un antirides naturel.

PM : Et la première récolte est prévue quand ?

JDL : Ces jours -ci. Cela dépendra de la météo. C'est un projet auquel je tiens, je me suis d'ailleurs rapproché d'un laboratoire, qui se fournissait auparavant à l'étranger et qui souhaite désormais s'associer à une production locale en culture bio.

PM : D'autres en font sur le territoire ?

JDL : En conventionnel, oui, mais pas en bio.

PM : Est-ce que le fait d'être proche de la Cosmetic Valley est un avantage ?

JDL : Oui, c'est un atout évident, mais c'est encore prématuré pour envisager quoique ce soit.

PM : Tu apportes une nouveauté, mais pour le reste de l'exploitation qu'en est-il ?

JDL : Nous sommes dans une région céréalière et ça reste bien sûr l'activité principale de la ferme. C'est une continuité.

FL : Tu sais, la reprise de l'exploitation se fait progressivement. Cette année est une année de transition pendant laquelle Jean David a aussi conservé son emploi de commercial export.

PM : Quelle est cette activité ?

JDL : Il s'agit d'une activité qui se fait à distance. Nous vendons et acheminons de l'échalote vers la Russie, l'Amérique du sud, le Moyen-Orient et toute l'Europe. En ce qui concerne mon épouse, Nathalie, elle poursuit son activité sur la commune sous le nom de «Cocotenpapier». Graphiste de profession, elle s'occupe de réaliser tous types de supports de communication, papier et web.

PM : Ton grand-père a été maire, ton père maire-adjoint. Vous avez deux enfants, qui sont tous les deux à l'école de notre commune.

Nous sommes vraiment heureux de ce retour vers Jouy et espérons une grande réussite dans vos projets et évidemment souhaitons une bonne retraite à François.

ET DE PÈRE EN FILLE...

JEAN-PAUL ET MARISE HOYAU

Pascal Martin : En quelle année as-tu ouvert le garage ? C'était aussi une succession ?

Jean-Paul Hoyau : En 1981, c'était une création d'entreprise.

PM : Vous êtes jeune, puis-je me permettre de vous demander votre âge ?

Marise Hoyau : J'ai 26 ans seulement. J'ai repris officiellement le garage depuis le 8 juillet.

JPH : Et moi, je suis à la retraite (large sourire...)

PM : Comment vous est venue la vocation de la mécanique ? Ce n'est pas nécessairement quelque chose d'habituel pour une femme.

MH : En effet, mais je suis née dedans, j'ai grandi dans le garage.

PM : Quelle est votre formation ?

MH : J'ai un CAP de mécanicien auto et un agrément pour pouvoir entretenir et réparer les systèmes de climatisation des véhicules. J'ai travaillé ensuite pendant 3 ans dans un garage rapide à Epernon. Mais ce qui m'a vraiment donné le goût de faire de la mécanique est la compétition auto, c'est bien en effet d'avoir une voiture de course, mais c'est encore mieux de savoir la réparer lorsqu'elle tombe en panne.

PM : Lorsque vous avez fait de la compétition auto, vous étiez déjà en formation, car généralement un CAP se fait assez jeune ?

MH : Non, pas du tout, j'ai commencé par apprendre un métier de fille...

PM : C'est-à-dire ?

MH : J'ai fait une formation de coiffeuse pendant 3 ans, mais cela ne me plaisait pas vraiment. J'ai arrêté pour la mécanique. C'est vraiment une passion.

PM : Justement, vous parlez de métier de fille, est-ce que la profession a tendance à se féminiser ?

MH : Ça commence très doucement, mais c'est encore un milieu de machos ce métier-là. Pendant, mes études, j'étais en effet la seule fille.

PM : Et comment cela s'est-il passé, avec vos profs par exemple ?

MH : Très bien, ils étaient contents de me transmettre leur savoir puisque j'étais vraiment intéressée et motivée, c'est pourquoi ils me donnaient du travail intéressant à faire.

PM : A la question justement, est-ce que vous pensez que cela peut-être une avantage d'être une femme dans ce métier-là.

MH : Je pense que oui. On est plus minutieuse qu'un homme, on a tendance à moins s'énerver, à plus réfléchir et à être plus précise. Le travail est devenu moins physique qu'avant on a des outils adaptés, il y a aussi un avantage morphologique. Les moteurs sont de plus en plus compacts, avec des mains fines, on passe un peu partout...

PM : Vous avez un exemple ?

MH : Oui, par exemple pour changer une ampoule d'une optique de phare, on n'a pas nécessairement besoin de tout démonter. Cela ne prend que 10mn, c'est un gain de temps pour le client.

PM : Comment justement les clients, les hommes notamment, vont-ils appréhender le fait que vous soyez une femme ?

JPH : Tu as des hommes, en effet, qui n'admettraient pas qu'une femme puisse « toucher » leur voiture. Mais heureusement, ils sont excessivement marginaux dans ma clientèle. Note que la remarque

la plus surprenante, voire désobligeante que j'ai eue concernant la reprise du garage par Marise venait d'une femme.

MH : Pourtant, cela peut-être rassurant pour des clientes femmes, j'avais le cas à Epernon où elles s'adressaient à moi plutôt qu'à mes collègues. Cela les rassurait.

PM : L'idée de succession est-elle récente ?

MH : Non, elle me trottait déjà dans la tête depuis un moment

PM : Je suppose Jean-Paul que tu es ravi.

JPH : Evidemment, je ne pouvais pas espérer mieux. Mais dans la mesure où mon habitation jouxte le garage, si Marise n'avait pas repris, j'aurais purement et simplement fermé.

MH : Il y a un local fonctionnel, un potentiel, une clientèle. Cela aurait été dommage de fermer un commerce existant qui par ailleurs, marche bien.

PM : Et c'est une très bonne chose pour la commune... pensez-vous apporter des changements par rapport à l'organisation existante ?

MH : Pour le moment, il faut être prudent, je dois répondre à la demande. Je ne suis « en poste » que depuis un mois à peine.

PM : Et comment ça se passe la transition avec votre père.

MH : Parfaitement, il me fait complétement confiance, me laisse libre de faire comme je le veux. Mais je sais qu'il est là pour parfaire ma formation, m'assister techniquement au cas où j'aurais des difficultés. Il sait énormément de choses. 32 années de métier, ce n'est pas rien, il y a un patrimoine à transmettre.

JPH : Je suis à la retraite, Marise a les commandes, je suis là pour l'aider si elle en a besoin, mais je la gênerai pas. J'avais d'ailleurs tenu à ce qu'elle ne fasse pas son apprentissage avec moi. C'était mieux ainsi, elle a appris une autre méthode de travail.

PM : La compétition automobile vous rapproche encore un peu ? Vous courez tous les deux en quelle catégorie.

JPH : Formule libre, c'est entre la formule Renault et la formule E.

PM : Vous courez toujours sur la même voiture.*

JPH : Oui, dans la mesure où il s'agit de course contre la montre, ou de course de côtes. Nous avons remporté des victoires tous les deux.

PM : Comment vois-tu ta retraite ?

JPH : Je vais enfin avoir du temps, je vais justement pouvoir m'occuper de ma voiture de course, bricoler, aménager un peu mieux le garage de façon différente, par exemple, installer mon appareil qui permet de régler le parallélisme. Et puis pourquoi pas voyager un petit peu.

PM : C'est tout le bonheur que l'on te souhaite. Nous sommes évidemment ravis de cette reprise, nous souhaitons un grand succès à Marise pour ses nouvelles responsabilités, une très bonne retraite à Jean-Paul et bien sûr, à tous deux, de nombreuses victoires sur les podiums.

* Cf «A l'Eure de Jouy» n°47, juillet 1998, page disponible sur le site www.jouy28.com, rubrique «A l'Eure de JOUY en ligne».



EN BREF



*Cérémonies du 8 Mai :
les enfants entonnent la Marseillaise.*



*11 Novembre : dépôt de gerbe
Souvenons-nous qu'ils sont morts pour notre liberté.*



*Remise des cartes d'électeurs à plusieurs jeunes
de la commune. Christian Paul-Loubière leur a lu un passage
d'un discours de Jean Jaurès. Toujours d'actualité*



*Organisé par Chartres Métropole dans toutes ses communes,
le nettoyage de printemps a réuni une cinquantaine de personnes
En deux heures, c'est près d'un camion de déchets
qui a été ramassé...*



*Ils sont fiers de leur collecte,
ceux qui laissent leurs débris
sur notre commune, ne devraient
eux pas l'être du tout...*



*La kermesse de l'école a obtenu cette année enco-
re un grand succès. Bravo à tous.*



Maquillage...



et échasses...

EN BREF



Le gîte **La Providence** vient d'ouvrir ses portes. Entièrement rénové par Suzanne et Hervé Dubus, il offre dans cette ancienne maison familiale et ancien atelier de menuiserie, pas moins de 12 chambres, la plupart indépendantes, 2 chambres adaptées PMR. Les chambres peuvent accueillir de 2 à 5 personnes et une salle modulable de 147 m².



Souhaitons à Gérard Dubouch une excellente retraite. Il travaillait aux services techniques de notre commune depuis décembre 2005



Un nouveau projet pour la Dalonne
A suivre...

Après pratiquement 8 années de bons et loyaux services Laurence et Didier Lebrun ont quitté notre commune pour s'installer à Tours. Souhaitons leur une grande réussite pour cette nouvelle aventure. Leurs successeurs Jamaa et Rachida Yder, tenaient un magasin à Boissy Saint Yvon dans l'Essonne. Leurs deux filles Selma et Asma ont déjà pris possession de la boutique. Bienvenue à Jouy.



Repas des anciens. Cadeau pour notre doyen M. Claude Bourgeois



Notre doyenne :
Madeleine Calais bien entourée



Un public attentif aux vœux du maire en ce début d'année



Banquet des anciens : repas et danse

INFOS ADMINISTRATIVES

Un peu de civisme...

La vie d'un village se veut douce et paisible. Loin du tumulte des grandes villes, on s'attendrait à ce que toutes les indécrottes en soient absentes. Pourtant, régulièrement, nous sommes, en mairie, saisis de plaintes, de doléances. Le dicton « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » devrait naturellement s'appliquer, force est cependant de constater que ce n'est pas toujours le cas. C'est la raison pour laquelle il existe des dispositions réglementaires, elles s'appliquent **à toutes et à tous** sans exception. Cela s'appelle du civisme ou plus simplement le respect de l'autre.

Rappelons ce que dit la loi :

Bruit : Arrêté préfectoral du 21 juin 1996, relatif au bruit rappelle dans son article 3. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Dans son article 4, il précise : les propriétaires et possesseurs d'animaux, **en particulier de chiens**, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Personnel

- M^{me} Sophie Jalenques a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale. Elle y occupait une place particulièrement active, notamment en relation avec les associations sportives. Cette démission est liée au fait qu'elle vient d'obtenir un contrat CUI (contrat unique d'insertion) au sein du personnel communal, à raison de 20 heures par semaine. Elle assure l'accueil tous les matins dans notre mairie. Ce travail était bien évidemment incompatible avec sa fonction d'élue.

M. Patrice Rémy exerce une partie de son service de garde-champêtre, c'est-à-dire 10 heures par semaine, à la mairie de Saint-Prest, dans le cadre des dispositions réglementaires liées à la mutualisation des services des agents de l'Etat. La commune voisine nous verse directement la partie correspondante de son salaire.

Feu dans les jardins

L'arrêté du 29 juillet 2013, concernant les feux en plein air vient d'être modifié ; il remplace celui du 2 juillet 2012. Les conditions permettant aux particuliers de brûler des déchets verts sont plus restrictives. Elles autorisent les feux dans certaines conditions seulement après en avoir obtenu l'autorisation en mairie. En ce qui concerne les ordures ménagères, dans la mesure où cela entraîne des émissions polluantes, les textes sont clairs : leur incinération est interdite.

Pour en savoir plus :

<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-prevention-des-risques>

Déjections canines

Ce problème semble être sans intérêt pour certains. Pourtant, il est récurrent. Il suffit de se promener ruelle Quijoux ou au Square Richard Lenoir pour s'en convaincre. A cet endroit précisément, en 2000, nous avons installé un canisite, il a été complètement dégradé. Pour le repas, du 14 juillet, l'équipe du comité des fêtes a déjà dû passer une heure à nettoyer l'endroit. C'est intolérable ! Ce n'est pas à nos amis à quatre pattes qu'il faut s'en prendre, mais au manque de civisme de leurs propriétaires. Nous les informons dans ces pages que des sacs de déjections canines sont à leur disposition à la mairie.

Informations utiles à la suite du transfert du service eau et assainissement à Chartres Métropole au 1^{er} janvier 2013.

Numéro à retenir : pour toutes interventions/questions sur la relève des compteurs/travaux/facturation, le 02.37.28.38.38 VEOLIA EAU.

Tarifs eau et assainissement 2013 : des tarifs non conformes ont pu être récemment communiqués par VEOLIA.

Le coût du m³ d'eau avec taxes, TTC, pour un particulier (compteur de moins 15.000 m³) est de 1,31 € (hors abonnement et location de compteur).

Le coût du m³ d'assainissement avec taxes, TTC, pour un particulier (compteur de moins 15.000 m³) est de 1,96 € (hors abonnement et location de compteur).

JOUY CAP 60

Anciens

Ils n'attendent plus que vous...

Ils sont jeunes dans leur tête, débordent d'énergie, de projets et de vitalité. Prononçons simplement les mots «club des anciens» et vous imaginez déjà d'interminables parties de scrabble ou de cartes avec des personnes pour le moins statiques. Alors, franchissez les portes de la salle des fêtes, lors des réunions mensuelles du jeudi et vous pourrez être surpris de voir plusieurs de nos «aînés» danser sur des airs de Cha-cha ou de Madisson...

Le club des anciens de notre commune, récemment baptisé «Jouy Cap 60», est ouvert à toutes et à tous à partir de 60 ans. Plusieurs manifestations sont organisées dans l'année. A l'instar des réunions mensuelles que nous venons de mentionner, des repas sont proposés au restaurant au moins deux fois par an. Des sorties sont également organisées. Cette année, par exemple, c'est dans le Perche, au Cochon grillé à Meaucé, que nos aînés ont satisfait leurs papilles mais aussi en Normandie où la visite d'un élevage des bisons avec découverte de Tipis a ravi leur curiosité. Souvent pour des soucis de bonne gestion, ces visites sont organisées conjointement avec les clubs des anciens de Saint-Piat et de Champhol.

Le club est aussi un lieu de partage avec la vie de notre commune, ainsi une grande partie de ses adhérents ne manque pas d'assister aux concerts offerts par les élèves de l'Espace Musical de Jouy, mais aussi d'occuper une place de premier ordre au repas du 14 juillet organisé par le comité des fêtes. Mais qui sait donner, sait aussi recevoir. Ainsi dans l'année, des enfants de l'école sont venus pousser la chansonnette, de quoi ravir ceux qui sont aussi pour la plupart des grands parents.

Enfin, une année doit se terminer en beauté, le repas de Noël est aussi copieux que délicieux, mais c'est aussi l'occasion d'organiser un spectacle. En décembre dernier, c'est un groupe de danseurs et de danseuses viennois qui sont venus à Jouy, avec leurs fabuleux costumes, effectuer sur le parquet de notre salle des fêtes les pas de ces valse si célèbres. Sissi était dans toutes les têtes...

PM

La présidente : Claudette LEPRINCE, 02.37.22.34.36 ; la secrétaire : Pierrette MULOT, 02.37.22.26.23 ; la trésorière : Josseline GUILLEMIN, 02.37.22.21.63.



SAUVETAGE DES CRAPAUDS



Amplexus

Chers Joviens

Au printemps, vos enfants et vous-mêmes, avez peut-être surfé sur le site web de la mairie. Vous avez alors sûrement découvert et lu le communiqué informant les habitants de la mise en place d'une campagne de protection d'amphibiens. Ce projet consistait à sauver les crapauds pour éviter leur écrasement :

1° Pendant les périodes de migration, lorsqu'ils quittent leurs sites d'hivernage (talus, bois, jardins) à la tombée de la nuit et traversent les voies pour rejoindre les sites de reproduction: les étangs.

2° Lorsqu'ils quittent les plans d'eau après l'accouplement et la ponte et traversent dans le sens inverse afin de retrouver leurs abris d'origine.

Les communes de Jouy et de St Prest n'ayant actuellement aucune structure pour protéger les crapauds pendant ces migrations printanières, des bénévoles, sous l'égide d'Eure-et-Loir Nature, se sont dévoués pour ramasser des crapauds. L'action de les recueillir dans un seau, pour les déposer à proximité de leur lieu de reproduction, a permis à des centaines de crapauds de rester en vie et ainsi, perpétuer l'espèce.

Avec l'accord du Conseil Général, des panneaux signalant la traversée des Crapauds et appelant à la prudence avaient été installés sur la D134.12, et la D19 par L'ASPSA et les agents de la commune de St-Prest, pour prévenir les automobilistes des zones de traversées. Il a été constaté que le comportement au volant de beaucoup s'était amélioré, sur les routes du secteur St-Prest/ Hameau de la Roche pendant cette période de ramassage. Nous remercions tous ceux qui se sont montrés coopératifs en levant le pied, quand ils croisaient les bénévoles sur les sites portant un gilet fluo, leur seau et leur torche à la main ! Souhaitons qu'ils demeurent vigilants, pendant la prochaine campagne qui sera certainement reconduite en 2014.

Bilan de la campagne de ramassage mars-mai 2013 :

	Vivants	Écrasés
St Prest	876	210
Jouy	802	229

Peut-être avez-vous été sensibilisés par cette campagne de protection des amphibiens ; vous aimez la nature et sa faune ? Si vous disposez d'un peu de temps libre, que vous soyez retraités, ou jeunes actifs ; pourquoi ne pas aider les crapauds qui sont des alliés utiles dans la nature ? Alors n'hésitez pas à prendre contact avec Eure-et-Loir-Nature (ELN)* qui a mis en place ce projet avec le soutien et l'aide du Conseil Général. Si vous soutenez et approuvez cette action, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Les affichettes mises chez les commerçants de la commune de Jouy ont permis de recruter deux bénévoles. Ils ont apporté leur aide précieuse, en effectuant très consciencieusement des ramassages sur la zone près de l'étang de St Prest sur la D19.2. L'équipe les remercie chaleureusement.

L'assurance de notre profonde gratitude va à Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers Municipaux, pour l'aide précieuse apportée lors de cette campagne de sauvegarde de batraciens. Nous espérons pouvoir à nouveau compter sur leur soutien.



Ramassage

Marie-Claire Laborey IMBERT

*Eure-et-Loir-Nature (ELN) - Contact : rue de Chavannes, 28630 Morancez - 02 37 30 96 96.



Un bien triste spectacle !

(ELN fait actuellement une enquête départementale sur les Amphibiens (Anoures/Urodèles) : crapauds, grenouilles, salamandres, tritons. Si vous abritez une de ces espèces dans vos jardins, caves, bassins, mares ou, si vous en rencontrez lors de vos promenades, merci de le signaler à ELN en prenant une photo des individus observés et en l'envoyant à : asso@eln28.org. Précisez le nom de l'espèce, la date, l'heure, le lieu d'observation (Point GPS si possible.). Une brochure de l'ASPAS est téléchargeable sur www.aspas-nature.org. Vous y trouverez quelques photos des amphibiens de France, elles vous aideront à les identifier.)

VARIÉTÉS THÉÂTRE DE JOUY

Théâtre



Spectacle de Noël 15 décembre 2012

Les 26 petits joviens ont fait salle comble le 15 décembre dernier pour leur «Tour du monde en 80 jours ou ce qu'il en reste», de Alain BEAUDOUIN.

Cette version rythmée et haute en couleurs a transporté les spectateurs dans un voyage inoubliable. Félicitations pour tout le travail qu'ils ont accompli ! Leur succès est bien mérité.

Spectacle ado 19 janvier 2013

Ce sont 5 filles et 5 garçons sur les planches le 19 janvier dernier qui nous ont revisité les héros de notre enfance dans «Il était une seconde fois», de Mathias PEREZ.

Une Blanche Neige hystérique, une Cendrillon dépressive, un Chaperon Rouge gothique, une Yasmine lobotomisée, un Dracula manipulateur, un Frankeinstein sans bras, un couple de sorciers optimistes, un prince charmant décourageant, une grand-mère meurtrière, et un superman décoiffant ont eu raison des 170 spectateurs ! Félicitations pour ce challenge !



Spectacle des adultes 30 mars et 5-6 avril

Ce «Jour de noces» de Michel PUCHEU a fait rire près de 545 spectateurs. Deux familles que tout oppose, des secrets inavouables et les intentions de sabotage, rien ne va se passer comme prévu. Les répliques fusent, les unions se créent, les disputes se multiplient. Une riche journée de gags et de surprises en tous genres, entrecoupée de scènes de pure tendresse. Rendez-vous l'année prochaine !

Un grand merci à tous les membres de la troupe pour leur investissement. Un merci particulier à Virginie et Rachel SEIGNEURY pour les quelques 150 costumes réalisés cette année ainsi qu'à Mathieu ROCQUAIN pour les sons et lumières !

Christelle BRAZY

Comité des Fêtes - Réveillon - Quand Réveillonner rime avec Comité

Réservez votre 31 décembre 2013 à la salle des fêtes de Jouy !
C'est au rythme de l'orchestre de Jean-Pierre MENAGER avec Fabrice KOHL
et du repas servi par Johannes LAVERTON que nous accueillerons 2014
Merci de votre précieux soutien à chacune de nos manifestations.

HISTOIRE LOCALE

S'IL est des lieux de Jouy qui auront mis le temps à se révéler aux Joviens, celui de Boissay est bien le plus mystérieux. Ce lieu isolé, entre Coltainville et Jouy, n'est connu aujourd'hui que par un bois parcouru des seuls radonneurs et des chasseurs. Mais cela était sans compter sur les chercheurs qui, depuis 2012, alternent des journées aux Archives Départementales et en ligne sur leur ordinateur, déchiffrant inlassablement les documents du XVI^e au XVIII^e siècle. Avec au départ pour seul renseignement les mots "mesures de la ferme de Boissay" sur le plan ci-dessous à gauche, ce fut celui de droite, fin XVIII^e siècle, qui fut plus généreux en enseignement.



Sur ce plan de droite, est noté 1502, l'annotation du centre de la carte précise: «les prieurs frères du Grand Beaulieu, Maladrerie de Chartres, seize septiers 5 boisseaux de terre compris le Manoir».

Hormis la représentation de ce manoir (colorée en rouge), les textes n'en laissent pas trace jusqu'alors.

Comme en d'autres lieux les propriétaires d'alors étaient les Chapitres, Séminaires et ordres ecclésiastiques et les Seigneurs. Ainsi les possessions de l'Abbaye de Jouarre (77) étaient nombreuses à Coltainville, Jouy et St-Prest, où cette dernière paroisse était parfois appelée le petit Jouarre. Pour le lieu-dit de Boissay ce fut bientôt le nom des Religieux de Beaulieu près de Chartres qui apparut dans les libellés des textes anciens du lieu et les plans déposés aux Archives Départementales.

Vers 1054, la Maladrerie du Grand Beaulieu fut fondée par le Comte de Chartres Thibaud III, sur le territoire de la paroisse du Coudray. Nous pouvons situer ce lieu aujourd'hui sur la zone d'activité et aux abords de la voie ferrée. Il faut attendre le début du XII^e siècle pour en connaître son rôle premier : une léproserie, des toutes premières et des plus importantes de France. Il s'agissait bientôt d'un établissement particulièrement riche de par la noblesse locale et aussi de par les rois Henri I^{er} d'Angleterre et Philippe Auguste.

Mais intéressons-nous surtout aux revenus importants provenant des nombreuses possessions alentours :

Au XV^e siècle, sur les terres de Jouy, le premier acte notarié consulté était : Un parchemin du 24 octobre 1486, il s'agit d'un bail de 18 ans, passé devant LE MACON tabellion à Chartres par les confrères de Beaulieu, à Jean HOÏAU de la Métairie de Boissay, sise à Jouï, contenant 5 muids 4 septiers 3 minots 2 boisseaux.

Le deuxième acte date du 10 janvier 1490, pour un bail pour «4 vies et 59 ans» de la famille CHALANGE pour un pré en «la censive de l'abaye de Jouarre». Nous retrouvons, plus loin en ces lignes, le 23 mars 1544 une procédure judiciaire !

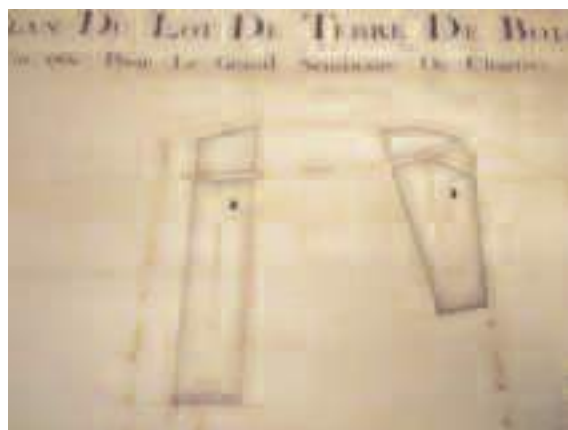
Pour le XVI^e siècle, le premier acte date du 14 mai 1500, il s'agit d'un contrat de vente passé devant LE MACON Tabellion à Chartres par COLIN GRIMOUST, aux Confrères de Beaulieu, de 3 mines de terre à Boissay en la Censive des Religieuses de Jouarre. Pas moins de 13 actes ponctuent la présence et l'activité des résidents de ce lieu. Parmi eux, le 23 mars 1544, une Grosse en Parchemin d'une sentence du baillage de Chartres condamnant «les enfants, héritiers ou représentants CHALANGE, tenanciers emphytéotiques de la Métairie de Boissay, de payer au Prieur et confrères, les arriérages échus et ceux qui échoueront à l'avenir !

Au XVII^e siècle, les exploitants portent des patronymes toujours présents en notre contrée, parmi lesquels: Lochon, Maury, Fortin, Dauvilliers, Lesourd, Mazurier, Richer.

Les archives notariales comprennent principalement des Baux sur 3, 6 ou 9 ans pour des terres de la Métairie et aussi pour des marchés, pour exemple la coupe des bois de Boissay moyennant 120 livre-set 4000 fagots!

LA MÉTAIRIE DE BOISSAY

Culture



La prospérité du Séminaire du Grand Beaulieu périclita en un premier temps avec la disparition de la lèpre de l'époque ancienne, puis la régression de la variole au XVI^e siècle. Tout d'abord attribué par le Roi Louis XIV à des ordres de Chevalerie puis à divers ordres de l'évêché, le séminaire s'intégra enfin à la Congrégation de St Vincent de Paul le 27 août 1680 et les prêtres de la Congrégation gèrent les biens jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Sur le nombre de documents dont nous avons pris connaissance, nous retenons ce plan de 1761 afin de découvrir ce domaine comprenant terre labourable, bois et pré.

- 1 - Pièce de terre «où sont plusieurs mesures, autrefois logis de la ferme, ruinées depuis longtemps».
- 2 - Pièce de terre sur la paroisse de Coltainville, pièce voisine des seigneurs Garnier de Flonville
- 3 - Pièce plantée de bois, «close de fossés à double jets» plantés d'épine vive, bordée sur 2 chemins.
- 4 - Pièce bordée par le chemin au couchant, et au midi par la pièce de bois dudit Boissay
- 5 - Pièce en bout le chemin de Jouy à Coltainville au couchant, Etienne Tardiveau à l'autre bout.
- 6 - Pièce joutant la pièce de la ferme de Boissay et longeant au levant le chemin de Jouy
- 7 - Pièce en prolongement de celle des logis de la ferme, Etienne Tardiveau sur 2 côtés.
- 8 - Pièce séparée par une vigne du chemin de Gasville à la Roche, coupée par le chemin d'Épernon
- 9 - Pièce en bordure du chemin de Coltainville à Chevarue au levant, coupée par le chemin d'Épernon
- 10 - Pré sis au Moulin de Chardon, d'un côté les Abbesses de Jouarre et de l'autre le Seigneur de Jouy.
- 11 - Pièce au dit Champrier de Vaucorbon, pour voisin au Nord et à côté le Seigneur de Jouy.

L'adjudication du 31 janvier 1790, fait ressortir la mise aux enchères publiques de sept lots dont la Maison du Grand séminaire située paroisse du Coudray et la «Ferme de Boissay» qui deviendra le bien du Sieur Salmon de Chartres... au profit de la Municipalité de Chartres.

Photos de M. Jérôme

Jean Paul BOURDILIAU, pour le Musée de Jouy

OUVRAGE DE BIBLIOTHEQUE SUR JOUY

En réponse à tous les Joviens et Euréliens désireux de connaître plus encore, le passé ancien et plus proche de notre charmante cité de la Vallée l'Eure, le comité de rédaction (créé en 2012), archive et rédige semaine après semaine. A l'équipe des "huit sages" est venu s'associer à la rédaction, un neuvième, en la personne de M. Philippe Hache, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nul doute que la compilation des documents et des images rassemblés à ce jour, seront déjà source de grand intérêt pour les futurs lecteurs. Mais l'espoir de document (très) ancien pourrait se concrétiser au cours de cette année.

A la question entendue «pour quand la parution ?» il est permis de répondre par un souhait parfois évoqué, celui de fin 2013 début 2014. Une certitude pour conclure, le soin apporté à la sélection des documents et à la présentation sera l'atout majeur de l'ouvrage ! J.P.B

FILIBUS A LA DEMANDE

filibus à la Demande

Le Transport à la Demande facilite vos déplacements depuis les communes périurbaines vers le centre ville de Chartres ou les pôles santé de l'agglomération. Réservez par simple appel

au **N° 0 825 30 28 00**

(0,15€ la mn)

Réservation du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h à 17h, au plus tard la veille du déplacement avant midi.

de 2,70 €
à 5,70 €
le trajet

en fonction de la distance parcourue

NOUVEAU !

GRATUIT pour les jeunes pendant les vacances scolaires



Hors vacances scolaires :

Prise en charge de 9h à 17h,
le mardi et vendredi en zone 1,
le lundi et jeudi en zone 2.

Pendant les vacances scolaires :

Prise en charge de 9h à 18h,
du lundi au samedi
dans toutes les communes.



Avec Filibus "à la Demande", Chartres Métropole facilite vos déplacements